

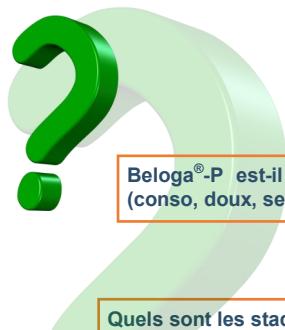
Fiche Info Conseils

Beloga®-P, herbicide racinaire maïs et sorgho

Cette fiche a été conçue pour répondre aux questions que vous vous posez le plus fréquemment lors de l'utilisation de Beloga®-P.

Pour toute autre question, reportez-vous à l'étiquette présente sur le bidon et/ou contactez votre interlocuteur BASF habituel.

De V O US ? à nous



Beloga®-P est-il utilisable sur tous les maïs (conso, doux, semences) ?



Beloga®-P est homologué sur maïs. Il est donc utilisable sur maïs grain et fourrage. Non recommandé sur maïs semences. Beloga®-P n'est pas autorisé en culture de maïs doux.

Quels sont les stades limite d'application de Beloga®-P en culture de maïs ?

- En post-levée, pas de stade limite sur un plan biologique,
- Sur un plan agronomique, Beloga®-P peut être appliquée en post-semis pré-levée ou en post-levée à partir de 1 feuille (BBCH11) jusqu'au stade limite 8/9 feuilles (ensuite effet écran de la culture),
- Sur un plan réglementaire, DAR à respecter (100 j. maïs grain, 90 j. maïs fourrage).

A quel stade du sorgho puis-je utiliser Beloga®-P ?

Beloga®-P doit être appliquée en post-levée à partir de 3 feuilles du sorgho.

J'ai semé depuis 48 heures, est-ce que je peux désherber avec Beloga®-P ou faut-il attendre la post-levée ?

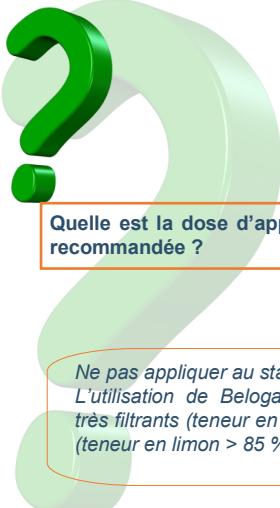
En post-semis pré-levée, l'application de Beloga®-P est possible si le coléoptile se trouve 2 cm en dessous du niveau de la surface du sol, sinon attendre la post-levée (1 feuille vraie minimum du maïs). Pas d'application au stade maïs pointant. Sur tournesol, désherbage uniquement en post-semis pré-levée.

Quelles sont les limites d'utilisation de Beloga®-P en période trop humide ou trop sèche ? Dois-je traiter ?

- Situation humide : traiter sur un sol ressuyé à la capacité au champ,
- Situation sèche : En post-semis pré-levée, une situation sèche pénalise l'efficacité des herbicides racinaires, même si le dmta-p conserve, de par sa biodisponibilité, une bonne efficacité en conditions temporairement sèches. Dans ces conditions, il est préférable de reporter l'application en post-précoce en espérant de la pluie (10 mm dans les jours qui suivent l'application).

Est-il possible d'incorporer Beloga®-P ?

Non, Beloga®-P ne doit pas être incorporé du fait de sa sélectivité de position. De plus, les caractéristiques de la molécule lui confèrent une relative indépendance par rapport aux conditions temporairement sèches.



Quelle est la dose d'application de Beloga®-P recommandée ?

Ne pas appliquer au stade pointant du maïs. L'utilisation de Beloga®-P est déconseillée en sols très filtrants (teneur en sable > 80 %) ou très battants (teneur en limon > 85 %).

J'ai désherbé ma culture avec Beloga®-P. Un incident climatique m'oblige à retourner la parcelle. Quelles cultures de remplacement puis-je

La dose d'emploi doit être raisonnée en fonction du type de sol, de la pression adventice attendue sur la parcelle et de la stratégie de désherbage envisagée.

Recommandations de doses en fonction du type de sol			
Type de sol			
Taux de matière organique	< 3%	> 3 %	Indifférent
Dose conseillée	2,5 L/ha	3,2 L/ha	3,5 L/ha

Terres bien pourvues en argile (>30% argile), terres franches (20 à 30% argile) : sols argileux, argilo-sableux, argilo-limoneux, limono-argileux, limono-argileux fins, limono-argilo sableux, limoneux

QU'EST-CE QUE BELOGA®-P ?

	Beloga®-P
AMM	n° 2090113
Composition	212,5 g/l dmta-p + 250 g/l pendiméthaline
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Usages et doses autorisés	Maïs fourrage, maïs grain : 4 l/ha en pré-levée et post-levée précoce (à partir de 1 feuille) ; Millet, Misanthus, Moha, Sorgho : 4 l/ha en post levée (à partir de 3 feuilles) ; Tournesol : 4 l/ha en pré-levée
ZNT Aquatique	20 mètres, sauf tournesol : 50 mètres
Nombre maximum d'applications	1/an
DAR	Millet, Moha : 100 j. en grain et 90 j. en fourrage ; Sorgho : 100 j. ; Tournesol : BBCH07
DRE	48 heures

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 690MAHE0120SUD - Janvier 2020.

Beloga®-P. SGH07. SGH08. SGH09. H302 : nocif en cas d'ingestion. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166), demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN14387).